## **ESSAI**

SUR

# LA PUISSANCE PATERNELLE AU MOYEN AGE

PRINCIPALEMENT

AUX XIIIº & XIVº SIÈCLES ET DANS LES PAYS DE DROIT COUTUMIER

PAR

### Georges DIGARD

Licencié ès lettres et en droit.

# I<sup>re</sup> PÉRIODE LES CODES BARBARES

#### I. GALLO-ROMAINS.

- I. Pouvoirs sur la personne.
  - 1º Droit d'éducation et de correction.
- 2º Droit de puissance. L'exposition, la vente des nouveau-nés. Le droit du père sur le mariage des enfants, ses atténuations déjà sensibles. Subordination de la personnalité juridique du filius familias à celle du père. Incapacité du fils.
  - II. Pouvoirs sur les biens.

Pécules castrense et quasi castrense. — Usufruit du père sur les biens recueillis par le fils en ligne directe ou venant de son conjoint. — Pleine propriété du père sur les biens recueillis en ligne collatérale et sur les acquisitions faites par le fils.

III. Durée de la puissance paternelle.

Elle ne cesse que par la mort du père ou l'émancipation du fils.

## II. GERMANIQUES.

I. Pouvoirs sur la personne.

1º Droit d'éducation et de correction. — Pouvoir spécial de juridiction sur certains délits des filles.

2º Droit de puissance.

Répression de l'exposition des enfants.

Consentement au mariage. — Le pretium nuptiale et le pouvoir des parents sur le mariage.

Personnalité juridique du fils. — Solidarité de la famille. — L'incapacité du fils est un résultat de sa minorité, non du droit de puissance du père. — Rôle du père dans la déclaration de majorité de l'enfant.

II. Pouvoirs sur les biens.

Pendant le mariage le père est administrateur des biens du fils mineur. — Règles spéciales après la dissolution du mariage.

III. Durée de la puissance paternelle.

Causes d'extinction. — 1° Dissolution du mariage des parents ; différences entre le *mundium* du père et celui d'un tuteur ordinaire. — 2° *Commendatio*. — 3' Majorité du fils. — *Capillatoria*. — Mariage. — Habitation séparée.

## II° ET III° PÉRIODES

#### LES CAPITULAIRES

## LA PÉRIODE DIPLOMATIQUE

Les Capitulaires. — Oblation des enfants à la vie religieuse. — Législations carolingienne et canonique. — Les chartes d'oblation à la vie religieuse ne doivent pas étre confondues avec les actes de vente ou de donation; elles ne se rattachent pas à la patria potestas romaine.

— Le droit des parents sur le mariage.

La féodalité. — Donations en servage. — Influence des institutions féodales sur les droits de famille.

## IVº PÉRIODE

#### LE DROIT COUTUMIER

#### I. PAYS DE DROIT COUTUMIER.

- I. Pouvoirs sur la personne.
- 1° Droit d'éducation. Dette alimentaire. Droit respectif du père et de la mère à l'éducation de leurs enfants pendant le mariage, après la séparation de corps, à la dissolution du mariage.
- 2º Droit de correction. -- Limites du droit de juridiction en particulier sur la fille.
  - 3º Droit de puissance.

Pouvoir sur le mariage. — Inviolabilité du consentement des contractants. Pouvoir de direction; conflits entre le suzerain et la famille; entre la mère veuve et les parents.

Responsabilité du père pour les délits commis par le fils. — Son caractère complexe.

Personnalité juridique du fils. — En quoi son incapacité diffère de celle du *filius familias*. — Le fils en la *mainburnie* du père est présumé mineur. — Rôle des lettres d'émancipation dans les pays de droit coutumier.

- II. Pouvoir sur les biens.
- 1º Pendant le mariage. —Le fils, en mainburnie, a la propriété de ses biens; le père en a la libre administration.
- 2º Après le mariage. Gardes noble et roturière. La compagnie. Sources de certaines erreurs sur la nature de la puissance paternelle dans les pays de droit coutumier.

III. Durée de la puissance paternelle.

Causes d'extinction. — 1° La dissolution du mariage des parents. — Le pouvoir sur la personne subsiste en principe, celui sur les biens change de nature. — Différences entre la garde du père ou de la mère et les autres tutelles.

2° La majorité du fils. — Lettres d'émancipation. — L'arrivée du terme de la majorité. — Le mariage. — L'habitation séparée. — L'avancement d'hoirie.

#### II. PAYS DE DROIT ÉCRIT.

- I. Pouvoirs sur la personne.
- 1º Droit d'éducation. La tutelle de la mère.
  - 2º Droit de correction. Ses limites.
- 3º Droit de puissance. Pouvoir sur le mariage. Législations canonique et coutumière. Les amici carnales.

Responsabilité du père. — Différences avec l'action noxale.

Incapacité juridique du fils. — Persistance de l'idée romaine. — Ses atténuations.

II. Pouvoirs sur les biens.

Les pécules. — Le pécule adventice.

III. Durée de la puissance paternelle.

Causes d'extinction. 1° La mort du père. — 2° L'émancipation du fils. — 3° L'émancipation nécessaire, cléricature, mariage, habitation séparée.

Appendice I. Sur l'interprétation de l'art. XXIV de la loi salique, § 1<sup>er</sup> et § 2.

Appendice II. Sur les lettres d'émancipation.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 10 janvier 1860, art. 7).